La Gazette Pennole

Mairie de Penne Le Bourg—81140 PENNE

Responsable de publication : Jean-Luc Kretz

Ont participé à ce numéro : Philippe Delabre, Jacky La-

combe, Sylvain Renard

Maquette, mise en page:

Chantal Gilli,

N° 1 — 2ème Trimestre 2008 — 24 Mai

Bulletin d'informations municipal



Sommaire

__page 1 ____

Édito : le mot du Maire pages 2—3—4____

LES INFOS COMMUNALES: Conseils Municipaux, calendriers, les dossiers en cours, Communauté de Communes., budget, Sivos

____ pages 5—6—7____ Les rubriques associatives Le projet éoliennes

Le fichier « base élèves »
page 8

Les animations, services et festivités. L'état civil

Numéros utiles

<u>Mairie</u>

1 : 05-63-56-31-11 Fax: 05-63-56-39-40

Courriel: mairiedepenne@orange.fr Horaires d'ouverture: 9h00-12h00 et 14h00-17h00 Fermé les mercredis et week-end

<u>Eau</u>

2: 05-63-56-31-11 (semaine) **2**: 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

2: 08-10-33-30-81

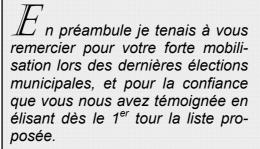
Pompiers

🖀 : 112

<u>Gendarmerie</u> **≅**: 05-63-56-48-30

ÉDITO

Le mot du Maire 🖋



Un petit clin d'œil cependant quant à l'originalité de ce scrutin qui, à l'image de certains festivals, a vu émerger ses listes "in" et sa liste "off". Le fastidieux dépouillement qui s'en est suivi a ainsi fait apparaître quelque 107 candidats, démontrant par là combien le besoin d'expression était vivace.

Je veux saluer vivement Bruno Dalongeville qui a respecté les règles de la démocratie en soumettant ouvertement sa candidature aux votes. En regard de l'intérêt notable exprimé par ses suffrages, nous lui avons proposé de participer aux commissions de son choix.

es élections provoquent toujours des remous et des antagonismes au sein des communautés, d'autant plus dans nos zones rurales où nous nous connaissons tous, de près comme de loin! Les crispations de la campagne électorale s'estompent peu à peu une fois le Conseil installé et les projets engagés. L'essentiel comme dans beaucoup de domaines de la vie, est la sincérité de la démarche, la transparence et le respect de soi et des autres.

Transparent, le Conseil Municipal souhaite l'être comme il a la volonté de respecter les engagements pris avant les élections.

e premier numéro de la « Gazette Pennole » vous présente, 2 mois après les élections, l'avancement des projets poursuivis ou mis en œuvre par le nouveau Conseil, ainsi que les informations relatives à la vie communale et associative.

Ce journal, qui est pour nous un lien important de communication avec la population, a été revisité dans sa forme, comme vous pourrez le constater.

Il est sûrement encore perfectible, et vos réactions nous encourageront dans cette voie.

En vous souhaitant bonne lecture.

Jean-Luc KRETZ

La Gazette Pennole

 $\mathcal{N}^{\circ}1 - 2^{\grave{e}me}$ Trimestre 2008

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES—9 MARS 2008						
Nombre d'inscrits	454		Suffrages exprimés (77.76%)			
Nombre de votants (81.28%)	369		Blancs ou nuls (3.52%)	16		
Candidats élus	Voix		Candidats élus	Voix		
PLANTADE JEAN-JACQUES	318		KRETZ JEAN-LUC	271		
SORIN FRANCK	299		GHIATI JIHAN	270		
ELIE CLAIRE	294		MARCHAND DANIEL	253		
LACOMBE JEAN-JACQUES	287		GIRON NADINE	250		
GUIRAUD THIERRY	281		RENARD SYLVAIN	247		
EUDIER CHARLOTTE	280		KYRIAKOS DOMINIQUE	235		
DELABRE PHILIPPE	277		LEFRANC MARC	207		
AYÇAGUER FLORENCE	271					

Conseils Municipaux et Permanences 2008:				
Conseils Municipaux À la mairie à 21 heures	Permanences des Conseillers À la mairie de 10 à 12heures			
Vendredi 06 juin	SAMEDI 31 MAI			
VENDREDI 05 OCTOBRE	Samedi 14 juin			
Vendredi 03 novembre	SAMEDI 05 JUILLET			
Nous vous rappelons que les Conseils Municipaux sont ouverts à tous et que	SAMEDI 13 SEPTEMBRE			
c'est un moyen de s'informer de l'état d'avancement des différents dossiers. Les permanences vous permettent de	Samedi 27 septembre			
	Samedi 11 octobre			
venir nous rencontrer et d'aborder	Samedi 25 octobre			
plus précisément un sujet qui vous				

Le schéma d'ASSAINISSEMENT tel qu'il a été présenté lors de la dernière gazette (solution retenue : village élargi, pas d'assainissement collectif dans les hameaux), consultable à la mairie, est mis à enquête publique.

Le commissaire enquêteur sera à Penne:

- Le mardi 3 juin de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
- Le samedi 21 juin, mêmes horai-
- Le jeudi 3 juillet, mêmes horaires.

LES WC PUBLICS ont été réalisés en régie (sous la salle des fêtes). Ils sont pratiquement terminés et seront opérationnels en juin. Un grand merci pour le bon travail des employés communaux.

LE DÉPÔT AUX ENCOMBRANTS est ouvert le premier vendredi aprèsmidi et le premier samedi matin de chaque mois, soit:

- vendredi 6 juin et samedi 7 juin,
- vendredi 4 et samedi 5 juillet.
- vendredi 1 et samedi 2 août.

Pas de pneus, pas d'amiante, pas de batteries et RIEN DEVANT LE PORTAIL!

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 MARS

ELECTION DU MAIRE, DES ADJOINTS:

Maire: Jean-Luc Kretz 1° adjoint : Philippe Delabre. 2° adjoint : Jihan Ghiati. 3° adjoint : Thierry Guiraud.

Attribution des délégations :

Charlotte **Eudier**, suppléante.

Lefranc, titulaire. Franck Sorin, suppléant.

SIEL (syndicat intercommunal électrification) : Jean-luc Kretz, (titulaire), Marc Lefranc(suppléant).

SIVU (syndicat intercommunal de la voirie) : Jean-luc Kretz, (titulaire), Nadine Giron (suppléante).

SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) : Claire Elie, Sylvain Renard, Philippe Delabre, Jean-Luc Kretz, délégués titulaires.

CCNOT (communauté de communes du Causse Nord-

Ouest du Tarn) : Jean-Luc Kretz, Sylvain Renard, Philippe Delabre, délégués titulaires. Jihan Ghiati, Dominique Kyriakos, Thierry Guiraud, délégués suppléants.

OT (office de tourisme) : Jihan Ghiati, Dominique Kyriakos.

CAISSE DES ECOLES : Florence Ayçaguer, Claire Elie, Charlotte Eudier, Nadine Giron, Daniel Marchand, Syl-TRIFYL (gestion des déchets) : Franck Sorin, titulaire. vain Renard, membres. Jean-Luc Kretz, Président.

CCAS (centre communal d'actions sociales) : Florence SDET (syndicat départemental d'électrification) : Marc Ayçaguer, Claire Elie, Charlotte Eudier, Jihan Ghiati, Dominique Kyriakos, Sylvain Renard, membres. Jean-Luc Kretz. Président.

> CAO (commission d'appel d'offres) : Jean-Luc Kretz, maire. Jean-Jacques Plantade, Dominique Kyriakos, Philippe Delabre, titulaires. Nadine Giron, Jihan Ghiati, Marc Lefranc, suppléants.

> Conseiller chargé des questions de défense : Marc Lefranc.

Référent sécurité routière : Jean-Jacques Plantade.

AMÉNAGEMENT DE L'ES-PACE PUBLIC EXTÉRIEUR DU VILLAGE: (Comprenant le parking de la salle des fêtes, l'extérieur des bâtiments Bochot, le de-

vant de la mairie).

Le précédent Conseil avait déjà fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour réaliser une première étude sur cet aménagement.

Entre-temps, l'acquisition des bâtiments Bochot, le déplacement du WC public (prévu initialement accolé à la salle des fêtes) ont changé la donne.

Nous avons donc de nouveau contacté le CAUE pour repenser

avec lui l'ensemble de cet espace.

Ce que nous lui avons demandé c'est de mener avec nous une réflexion d'ensemble sur un projet global d'aménagement de l'espace extérieur, et d'aménagement et réhabilitation de la salle des fêtes et de l'espace Bochot.

Pour mener cette étude, le CAUE nous a proposé de travailler en deux temps :

Une première étude, menée par une paysagiste, sera centrée sur les aménagements extérieurs :

- le parking de la salle des fêtes et, éventuellement, d'un second autre derrière chez Bochot,
- la descente aux WC,
- la restauration extérieure de la

salle des fêtes,

- l'espace du devant de la mairie.

Dans un proche second temps, une réflexion sera menée avec l'aide d'un architecte du CAUE et au travers des commissions, pour décider de la destination définitive de l'ensemble des bâtiments Bochot, du réaménagement de la salle des fêtes, et des actions à mener au sein du village. Pour le Conseil Municipal, l'idée est d'avoir en bout de réflexion un projet d'ensemble cohérent, fonctionnel et esthétique que nous pourrons envisager de réaliser par étapes sur la mandature.



RÉSEAU DE CHALEUR :

L'énergie coûte cher, et ça ne va pas en s'arrangeant. La chaudière au fuel de l'école-mairie (consommation annuelle environ 6000 €) est prête à rendre l'âme. La salle polyvalente se

chauffe à l'électricité (1500€ /an). Il nous faut donc envisager une nouvelle chaudière.

Sur notre territoire élargi (Caylus), des voisins ont mis en place depuis plusieurs années déjà, un réseau de chaleur, notamment pour chauffer la maison de retraite.

De quoi s'agit-il?

D'utiliser les ressources locales en bois pour fabriquer des plaquettes à l'aide d'une déchiqueteuse, de stocker ces plaquettes dans un silo qui, par une vis sans fin « nourrit » la chaudière.

Nous avons sur la commune une forêt de pins malades de 60 ha. Nous allons donc ouvrir un premier chantier de déboisement sur un 1,5 ha. La CUMA de St-Antonin possède une déchiqueteuse. Nous allons investir dans une chaudière à plaquettes qui restera couplée à la chaudière à fioul pour les jours de grand froid (moins de 10 jours par an), installer un silo et construire un réseau qui permette d'alimenter en eau chaude les bâtiments Bochot, la salle des fêtes et la mairie. Le coût de l'opération se monte à 95000 € dont 40 à 50% de subventions (programme leader, conseil général et région).

Les travaux doivent commencer à l'automne. L'économie à réaliser évaluée par Quercy Energie est de l'ordre de 4500 € /an et 25000 tonnes /an de CO2 soit l'équivalent de 10 berlines roulant 15000 Km annuels.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES:

Le nouveau Conseil Communautaire s'est réuni le 10 avril dernier pour l'élection du Président, des deux Vice-présidents et pour l'attribution des délégations. Ont été élus :

- Président : Jean-David Roockx (Roussayrolles).
- 1er Vice-président : Pierre Fevre (Milhars).
- 2ème Vice-présidente : Nicole Alibert (Marnaves).

<u>Membres du bureau</u>: Philippe **Delabre**, Jean-Pierre **Barreau**, Gérard **Lanoye**, Pierre **Prévot**.

LES DÉLÉGATIONS :

Centre social: Philippe **Delabre**, Jean-David **Roockx**, Pascal **Sorin**.

Accord'âge: Jean-Luc Kretz, Georges Bousquet.

C'Vital: Philippe Delabre, Pierre Prévot.

Office de tourisme : Sylvain Renard, Gérard Lanoye.

SIOG (transport à la demande) : Jean-Luc **Kretz**, Jean-David **Roockx**.

Le Ballon voyageur : Pascal Sorin, Jean-Pierre Barreau.

Pays de l'Albigeois : Jean-David Roockx, Pierre Fevre.

Syndicat Vère-Cérou : Jean-Pierre **Barreau**, Nicole **Alibert**.

LE BUDGET:

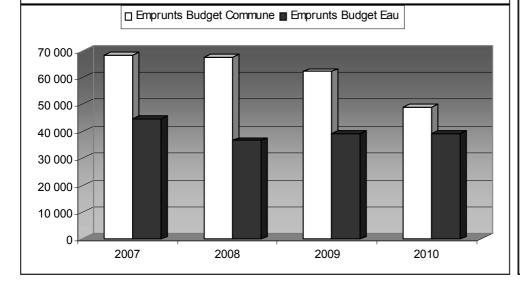
BUDGET C	<i>COMMUNAL</i>	—FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES		RECETTES		
Charges générales	101900 €	Produits des services	66000 €	
Charges de personnel	189575 €	Impôts et taxes	100000 €	
Autres charges	142091 €	Dotations et participations	145000 €	
Charges financières	18684 €	Autres produits	47000 €	
Dépenses imprévues	10768 €	Produits exceptionnels	1000 €	
		Travaux en régie	15000 €	
		Remboursements salaires	62344 €	
		Reprise excédent 2007	26674 €	
TOTAUX	463018 €	TOTAUX	463018 €	
BUDGET COMMUNAL—INVESTISSEMENT				
Emprunts annuités	49891 €	Emprunt	148944 €	
Cautions	1500 €		1500 €	
Matériels divers	10000 €	Subvention FRIRE	836 €	
Acquisition terrains	3225 €	Vente de biens	45000 €	
Bâtiments communaux	10768 €			
Mur de Saint-Pantaléon	12000 €	Subv. FDT	4214 €	
Eglise de Penne	16066 €	Subv. FDT	5642 €	
WC	28632 €	Subv. DGE (486) + FDT(3584)	4070 €	
Eclairage /enfouissements	37923 €	Subv. SDET	9897 €	
Chaudière bois	95000 €	Subv. Prélude	36000 €	
Déficit	3318 €	TVA	6951 €	
Plantations	1500 €			
TOTAUX	263 054 €	TOTAUX	263 054 €	

Les quatre impôts directs perçus par la commune (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie, taxe professionnelle et taxe d'habitation) d'un montant de $56000 \in \mathbb{R}$ ne représentent que 12 % du budget de fonctionnement.

Les subventions inscrites au budget ne le sont qu'à titre indicatif, et elles peuvent varier.

Le projet de programme d'assainissement est intégré dans le budget de l'eau. Il est amené à croître du fait de l'importance des travaux engagés (maillage, assainissement).

Le tableau ci-dessous fait apparaître que le taux d'endettement de la commune est en baisse pour les années 2009—2010. Ceci nous a permis d'envisager les nouveaux investissements énumérés dans la Gazette et l'année 2011 retrouvera donc un taux d'endettement comparable à ceux des années précédentes.



LE SIVOS:

Le SIVOS s'occupe de la gestion des écoles de Penne et Vaour, regroupées en un RPI (regroupement pédagogique intercommunal). 2 communes y sont rattachées :

Penne: 36 enfants. Vaour: 41 enfants.

Les communes de Montrosier, Roussayrolles, Saint-Michel de Vax et Cazals ne sont pas membres du SIVOS mais y participent : 10 enfants fréquentent le RPI. Le RPI compte un total de 87 élèves, 4 enseignants et 3 salariés.

Les deux années qui viennent vont être difficiles à franchir sans suppression de poste. D'une part, une cohorte de 16 CM2 va partir en fin d'année rejoindre le collège, puis une autre de 11 élèves l'année suivante. D'autre part, le nombre de petits élèves ne suffit pas encore à maintenir le quota d'élèves par poste d'enseignant, à une heure où la tonalité politique est à la Révision Générale des Politiques Publigues... En clair, L'Etat récupère le maximum de postes pour peu que cela ne fasse pas trop de bruit. Là aussi, il faudra savoir se mobiliser tous, parents d'élèves,

mais aussi habitants. Que nos petits territoires ruraux ne devien-



nent ni désertiques ni résidentiels.

Les membres du SIVOS sont :

- à Vaour : Georges Bousquet, Frédérique Pitaval, Nanette Rivera-Jara, Pascal Sorin.
- à Penne : Philippe Delabre, Claire Elie, Jean-Luc Kretz, Sylvain Renard.

Le SIVOS a élu : P. Delabre, Président, G. Bousquet, Viceprésident, J-L. Kretz, Secrétaire.

PLUIE AUX AI	BRIOLS ANNI					
X	Nombre de jours de pluie men- suels.	Pluviomé- trie men- suelle en mm.	Données relevées par Bernard PINCK			
MOIS			Cumul par trimestre			
JANVIER	13	62,0	Jours	mm		
FÉVRIER	13	133,5				
MARS	12	70,0	38	265,5		
AVRIL	7	43,5				
MAI	18	193,5				
JUIN	9	82,5	34	319,5		
JUILLET	12	40,5				
AOUT	11	75,5				
SEPTEMBRE	6	45,0	29	161,0		
OCTOBRE	8	43,0				
NOVEMBRE	6	16,5				
DÉCEMBRE	10	88,0	24	147,5		
TOTAL ANNÉE	125	893,5	125	893.5		
PLUIE AUX ABRIOLS ANNÉE 2008						
MOIS			Cumul			
JANVIER	15	124,5	Jours	mm		
FÉVRIER	4	12,0				
MARS	19	109,0				
AVRIL	15	139,0	53	384,5		

FLEURISSEMENT, ENTRETIEN DU VILLAGE ET ARROSAGE DES FLEURS:

Pour la 4ème année consécutive, avec toujours autant de succès et une organisation sans faille, le fleurissement du village a rassemblé le samedi 17 mai un groupe de bénévoles très motivés.

Ces courageux travailleurs nous ont demandé de préciser dans nos colonnes que des fleurs ou des plantes sauvages ont été laissées volontairement après le désherbage et de ne pas les arracher.

En soutien à leur action, la commune a décidé d'affecter à Alain Plantade un quota

de 8 heures hebdomadaires supplémentaires en juillet et août destiné à nettoyer le village, assurer le petit entretien et à arroser les jeunes pousses



que les habitants du village plantent régulièrement.

N'hésitez pas à faire appel à lui, à lui signaler les détails qui vous semblent importants de régler, ou à en faire part à l'un, l'une ou l'autre de l'équipe municipale.

ACCOMPAGNER ET PRÉSERVER NOS COMMERCES LOCAUX :

Nos deux commerces pennols ont bien du mal à passer les périodes creuses. Il nous semble pourtant inimaginable qu'ils puissent disparaître.

En ce qui concerne le caférestaurant, l'association de Fontbonne a proposé à Dominique Kyriakos d'embaucher son cuisinier durant la période creuse de manière à ce que l'emploi puisse se pérenniser sans rupture. En parallèle, la « tenancière » a instauré des soirées « tapas » avec

orchestre pour dynamiser la période calme. La clientèle a ainsi pu apprécier l'am-



biance festive et chaleureuse de ces soirées, propices à réunir les différentes générations. Pour ce qui est du multiservice, plusieurs réunions ont eu lieu avec la Chambre de Commerce et d'Indus-

trie du Tarn, Odile Stolz, des élus et certains usagers.

En est sortie l'idée d'un questionnaire s'adressant aux familles pennoles, qui permette de mieux comprendre leurs habitudes d'achats alimentaires et d'évaluer leurs besoins en termes de service local : les conseillers municipaux viendront donc chez vous à partir de la mi-juin pour réaliser cette enquête.

Nous sommes en effet nombreux à croire que le maintien de l'épicerie est une nécessité absolue. Nous y trouvons non seulement de quoi nous ravitailler en bonnes choses mais aussi des sourires, des rencontres et de l'amitié. Nous pensons aussi, et l'enquête le démontrera peut-être, qu'il existe une marge notable de progression dans sa fréquentation

régulière. Bon nombre d'entre nous autour de la table ou ailleurs au cours de discussions, ont admis l'importance de l'enjeu pour le village tout en reconnaissant n'y faire que rarement les courses. «On a nos habitudes ... C'est vrai que ça serait bien d'en changer de temps en temps ».

L'épicerie de Penne a besoin de nous comme nous avons besoin de l'épicerie.

On peut se mobiliser contre la chasse à courre ou contre l'éolien. Peut-être pouvons nous aussi nous mobiliser, avec la même énergie, pour la survie de nos commerces de proximité?

L'ARBRE DE MAI!

La « maïade » ou l'arbre de mai est une fête en l'honneur des nouveaux élus, qui consiste à planter le « Mai » (arbre enrubanné que l'on plantait autrefois le 1er mai en l'honneur de auelau'un).

C'est devenu une tradition régionale qui se perpétue encore dans quelques villages.

C'est en 1790 qu'un curé de la Vienne eut l'idée de planter un arbre

pour fêter l'installation des autorités municipales.

La légende révolutionnaire veut que cette plantation ait lieu au mois de mai, d'où le nom que l'on donnera par la suite aux « arbres de Mai » qui se-



ront plantés un peu partout en France au cours des insurrections de 1790.

Les six nouveaux élus pennols planteront aussi leur « Mai ». Le 1^{er} groupe (rive gauche de l'Aveyron) le plantera le dimanche 29 juin :
- à 11h00 à Amiel (Florence Ayçaguer)

- à 13h00 à Roussel (Charlotte Eudier) Les deux 1^{ères} étapes feront l'objet d'un mini-apéro, la 3^{ème} sera suivie d'un grand apéro et grillades pour une après-midi de rencontre festive.

Les 3 autres nouveaux élus (rive droite de l'Aveyron), Jihan Ghiati, Thierry Guiraud et Daniel Marchand,

planteront leur « Mai » en septembre.

Les autres élus organiseront aussi une petite fête. Les dates de ces festivités vous seront communiquées ultérieurement.

EOLIEN: OÙ EN EST-ON?

Petit historique :

Le précédent Conseil Commu- opposants. Delabre.

Pourquoi cette décision?

⊃ *Sur la forme :*

Il existait depuis l'année 2000-2001 des projets communaux très avancés d'installation d'éoliennes sur les communes de Milhars et Roussayrolles. S'y sont greffées les années suivantes les communes de Marnaves et Vaour. Or, la loi de 2005 sur l'énergie, obligeait dorénavant les Communautés de Communes à être seules habilitées à porter les projets éoliens. En constituant une ZDE, la CC a donc pris logiquement le relais des projets communaux.

⊃ *Sur le fond :*

Nous avons pensé, d'une part, source d'énergie alternative au retenues pour le grand. tout nucléaire, pouvait contribuer à la diminution des centrales ther-

mars 2007, a pris la décision à cières ne sont pas négligeables population. l'unanimité de mettre à l'étude (quoique non assurées au delà de La commune de Penne a demanune Zone de Développement Eo- 15 ans), pour les communes et les dé que soient retirées du dossier lien (ZDE) sur le territoire de la intercommunalités par le biais de constitué les deux zones d'implancommunauté de communes. Il y la taxe professionnelle. Les élus, il tation retenues sur Penne par le avait 3 élus de Penne à cette ré- faut le dire sans honte, ne sont pas bureau d'études. tout pour réparer les routes, in- cité éolienne à tarif garanti. vestir et aménager, pérenniser les Les particuliers qui souhaiteront

services au public, alors que les dotations de l'état diminuent à grande vitesse.



Actuellement:

entre 12 et 50 mètres).

En conséquence, le Conseil Com-tique pour le bureau d'études. En munautaire a demandé de ne rete- effet, leur situation géographique nir dans l'autorisation d'implanta- les mettait chacune dans l'axe dique l'énergie éolienne était une tion du petit éolien que les zones rect, et de la Commanderie de

miques et s'inscrivait de ce fait qu'au terme d'un débat contradic- l'Environnement).

dans une logique écologique à la-toire et d'une consultation réféquelle nous sommes sensibles. Ces rendaire menée par commune. En arguments sont contestés par les clair, aucun élu ne souhaite imposer un projet qui ne recevrait pas nautaire, lors d'une réunion du 30 Par ailleurs, les retombées finan- l'assentiment de la majorité de la

union: M. Boyer, J-L. Kretz et P. insensibles à cet argument à une Il n'y aura donc pas sur notre heure où ils sont sollicités de par- commune de production d'électri-

> installer une éolienne privée seront soumis à une demande de permis de construire et à une étude d'impact.

Pour quelles raisons?

Il faut reconnaître que le mé-Le dossier ZDE a été examiné par contentement manifesté par cerla DDE et la DRIRE (Direction tains habitants et les échanges que Régionale de l'Industrie et de la nous avons eus avec les uns et les Recherche). Ces deux organismes autres ont joué un rôle. Néanont demandé que soient définies moins, la question de l'inscription dans l'étude les zones d'installa- de ces deux zones pennoles au tion du petit éolien (mâts compris sein de la ZDE s'est avérée dès la constitution du dossier probléma-Vaour, et du château de Penne, ce Ce dossier n'est pas déposé en qui générait un risque de refus par préfecture et ne le sera (peut-être) la DIREN (Direction Régionale de

« BASE ELÈVES », QU'EST-CE QUE C'EST ?

« Base Elèves » est un système de gestion de données imaginé en 2002 par le nouveau ministre de l'Education Nationale, Luc Ferry. L'idée avancée alors était « de réaliser un système d'information de l'enseignement scolaire du premier degré, sur le modèle de celui déjà existant pour le second degré ».

« Base Elèves » est donc censé remplacer, améliorer, homogénéiser les différents outils internes (informatiques ou non), propres à l'école, qui ont été mis en place au fil des années. Ces divers outils remplissent alors le rôle de recensement d'informations d'état civil concernant les élèves d'une école ; le directeur tient à jour ces informations dans un strict but de gestion interne. Les données chiffrées et anonymes peuvent éventuellement être transmises à l'Inspection d'Académie et au ministère à des fins statistiques.

Le fichier « Base Elèves » est déclaré à la CNIL le 24 décembre 2004. Il est d'abord expérimenté dans 100 écoles des départements de l'Essonne, de la Gironde, du Loir-et-Cher, de l'Orne et du Puy-de-Dôme. Le Tarn a rejoint le programme peu après, à la rentrée 2005. Il est prévu que l'ensemble des écoles du territoire français soient munis du système en septembre 2009.

Les informations contenues dans « Base Elèves » se partagent en trois volets :

- ➤ ETAT CIVIL : identité, adresse(s) des parents, professions de parents ... Des données initialement présentes concernant l'environnement culturel ou l'année d'arrivée en France ont été supprimées en 2007 suite à la mobilisation de différents collectifs. Le pays de naissance est toujours mentionné.
- ➤ <u>CURSUS SCOLAIRE</u>: cycle, niveau, nom de l'enseignant, proposition(s) à l'issue du cycle, absentéisme, langue vivante, informations périscolaires (cantine, études).
- ➤ <u>BESOINS ÉDUCATIFS</u>: suivis par le réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté, demandes d'orientation ...

Les données pourront être conservées quinze ans, chaque élève recevra un numéro INE (Identifiant National Etudiant) qui servira à son identification durant toute sa scolarité et ses études supérieures.

Les données sont physiquement stockées à l'extérieur de l'école sur un serveur central auquel le directeur d'école accède via une connexion Internet.

Les données sont à la disposition de l'Inspection d'Académie dans leur intégralité. Elles sont à la disposition du Rectorat et du ministère de façon anonyme, l'anonymat pouvant être levé en cas de « besoin ».

Nous sommes finalement très loin du simple outil de gestion administrative.

DANS LE CONTEXTE ACTUEL :

➤ Au vu du contenu du rapport de l'INSERM de septembre 2005 qui conclut qu'il est possible de dépister un futur délinquant par observation de son comportement

dès le plus jeune âge.

Au vu du contenu de la Loi de Prévention de la Délinquance de mars 2007 qui oblige l'Inspecteur d'Académie à communiquer au maire les noms des élèves absentéistes de sa commune. Ces maires à qui la même Loi donne le pouvoir de prendre des mesures envers les familles (demande de suppression des allocations familiales, ...).

➤ Au vu du récent tôlé autour de la mise en place du fichier « Ardoise » Police—Gendarmerie qui, avant que la ministre Michèle Alliot-Marie ne décide de faire supprimer ces données, faisait mention, entre autres, des responsabilités syndicales (« permanent syndical »), de la qualité domiciliaire (« SDF ») ou de l'orientation sexuelle (« homosexuel »).

Dans ce contexte, donc :

Alors que l'objectif affiché de « Base Elèves » est « d'apporter une aide à la gestion des élèves, d'assurer un suivi statistique des effectifs d'élèves et de permettre un suivi des parcours scolaires », et quand chaque directeur dont l'école a accès à l'Internet haut-débit se trouve dans l'obligation d'installer et d'alimenter le fichier « Base Elèves » sous peine de sanctions.

Il n'est pas difficile d'imaginer que l'utilisation que l'on s'apprête à faire de ce fichier est toute autre que cellelà, outil de l'obsession sécuritaire, nouveau rouage du démantèlement méthodique de nos libertés individuelles.

Le Conseil Municipal de Penne a pris, le 11 avril dernier, à l'unanimité moins une abstention, une délibération contre la mise en place du fichier « Base Elèves ». La municipalité de Vaour, une semaine plus tard, celle de Bruniquel, ont pris la même délibération. Le texte de cette délibération est consultable à la mairie de Penne. La liste des municipalités et des conseils d'école qui s'opposent à « Base Elèves » grandit chaque jour. Début mai, la Fédération nationale des Conseils de Parents d'Elèves de l'école publique (FCPE) s'est prononcée

- Parce que les familles doivent pouvoir faire confiance à l'école dont la mission est d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Parce que « Base Elèves » permet à de nombreux organismes et institutions d'avoir accès à des informations confidentielles relevant de la vie privée des familles,
- Parce qu'il n'est pas acceptable qu'un tel système voit le jour sans concertation des familles qui, pour la plupart, ne connaissent même pas l'existence de « Base Elèves »,
- Parce que sous couvert d'un simple outil de gestion,

c'est la mise en place d'un fichier de contrôle social des familles qui se profile,

contre « Base Elèves ».

Nous ne voulons pas de « Base Elèves » dans nos écoles!



La Gazette Pennole

C'VITAL:

(Choisir de VIvre et vieillir Toujours AL païs) est une association qui travaille pour un meilleur cadre de vie et de services au domicile des personnes âgées et handicapées. L'association s'occupe d'aider la personne âgée ou handicapée à résoudre les problèmes du quotidien. Si vous avez besoin de renseignement concernant le portage des repas, les aides ménagères ou l'aide à domicile, le service de transport à la demande (qui peut vous emmener de chez vous à Cordes, Albi ou Vindrac) ou d'autres demandes d'ordre administratives, n'hésitez pas à contacter Florence AYÇAGUER (assistante sociale) au 05-63-56-11-44.

ÉTAT CIVIL:

NAISSANCE:

Luis FERREIRA – BUDIA Né à Montauban le 18 janvier 2008

DÈCÈS:

Placida MINAN – SANCHEZ À Caussade le 31 janvier 2008 dans sa 103ème année.

SON ET LUMIÈRE :

e Son et Lumières n'aura pas lieu cette année. Après 20 ans de fonctionnement, il apparaissait à tous qu'un renouveau s'imposait. Une équipe travaille en ce moment sur un nouveau projet, avec l'aide du Pays de l'Albigeois et des Bastides et un accompagnement ADEFPAT.



Dans l'attente, nous organisons cette année en collaboration avec les autres associations de Penne un repas médiéval le 28 juin (réservations chez Dominique KYRIAKOS au 05-63-56-35-03) et un marché médiéval le lundi 4 août de 16h à 22h suivi

du feu d'artifice tiré du château.

Vous pourrez vous restaurer sur place.

Cette manifestation se fera dans le cadre des fêtes de Penne :

- **vendredi 01 août 18h**, vernissage de l'exposition **annuelle** à **l'église**.
- samedi 02 août au soir : bal musette.
- dimanche 03 août : bandas et repas de village.

PENNE VILLAGE, 15 JUIN, MARCHÉ DE PLEIN AIR ET ANIMATIONS: DE 11 À 18 HEURES.

Pour fêter son 10ème anniversaire, l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Vaour organise un marché de plein air. Vous pourrez y trouver les produits des artisans et producteurs locaux, ainsi que les stands des associations locales.

Vous pourrez également visiter, en mairie, l'exposition d'œuvres artistiques réalisées par les habitants, vous rendre à l'église où Jean Malrieu vous emmènera à la découverte des anciens moulins de Penne et des métiers liés au fil de l'eau.

Un parking est prévu sur les bords de l'Aveyron. Pour les amateurs de frissons, une initiation au canoë-kayak est prévue à cet endroit. Thierry Mialhe fera, sur la place du village, une démonstration d'accrobranche. Enfin, l'animation musicale sera assurée par les DENY'S au long de la journée.



On peut manger et boire sur place, au restaurant « La Terrasse », et sur les stands des producteurs.

Des activités pour tous, de 7 à 77 ans.

Pour tous renseignements, contactez l'Office du Tourisme au 05-33-56-36-68.

LES MATHEUX EN HERBE!

ous pouvons être très fiers de nos petits élèves de CM1 et CM2, très très forts, puisqu'ils sont parvenus à la première place parmi plus de 3000 élèves au concours rallye maths départemental.

Ils étaient ravis et nombreux, accompagnés des parents et de leur maîtresse Marie-Laure, au lycée Bellevue, mardi 13 mai, pour recevoir leur coupe. Bonne chance à eux tous pour les finales régionales et bravo aussi à la maîtresse.

